

Au Conseil Communal de Prangins

**Rapport de la Commission chargée d'étudier le préavis municipal no 7/06**

**Concerne : Adoption des nouveaux statuts de l'Association Régionale pour l'Action Sociale « Région Nyon-Rolle »**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Madame Sonia Pozza-Aghte, de Messieurs Claude Perret, Denys Chevalier, François Bryand et Madame Ariane Fischer (présidente), s'est réunie le 23 novembre 2006.

La commission tient à remercier Madame Violeta Seematter, Municipale, responsable de ce préavis, d'avoir participé à la séance du 23 novembre et d'avoir répondu à ses questions avec satisfaction.

Tous les points figurants sur le préavis ont été examinés et approuvés par la commission après quelques questions posées à Mme Seematter.  
Ces statuts sont dorénavant adaptés aux législations actuelles et, pour votre information, on déjà été approuvés par d'autres Communes des environs.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Vu le préavis municipal no. 7/06 concernant l'adoption des nouveaux statuts de l'Association Sociale Régionale pour l'Action Sociales « Région Nyon-Rolle »

Oui le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE d'adopter ce préavis municipal no. 7/06 concernant l'Adoption des nouveaux Statuts de l'Association Régionale pour l'Action Sociale « Région Nyon-Rolle »

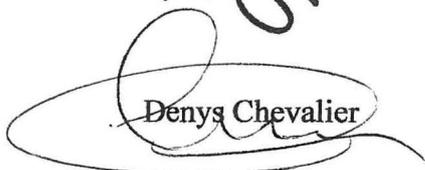
Prangins, le 23 novembre 2006

La Commission :

Sonia Pozza-Aghte



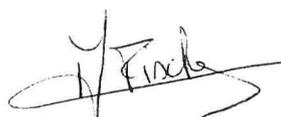
Denys Chevalier



Claude Perret



François Bryand



Ariane Fischer (présidente)